

Les sciences sociales au service du débat démocratique au Sud

Résultats d'expériences dans le champ
de l'économie et de la statistique

Javier Herrera
Économiste

Mireille Razafindrakoto
Économiste

François Roubaud
Économiste

Introduction

À l'heure où les chercheurs sont de plus en plus incités à recentrer leurs activités de publication sur les revues académiques dites « d'excellence », la question de la diffusion des savoirs et de leur rôle dans les pays en développement se pose avec une acuité accrue. Ce dilemme, auquel tout scientifique est confronté, affecte d'autant plus les sciences sociales que ces dernières portent directement sur des sujets et des enjeux de société où la demande sociale est immense et insatisfaite, tout spécialement au Sud. Ce texte se propose d'expliciter les fondements de cette contradiction, de s'interroger sur le rôle potentiel des stratégies de communication des résultats de la recherche et des effets pratiques qu'elles engendrent. Elle comporte trois parties. Dans la première, nous exposons ce qui, à nos yeux, constitue les principes fondateurs de l'importance stratégique de diffuser l'information scientifique, en nous focalisant sur l'impact spécifique qu'elle peut avoir au Sud. Nous montrons

qu'au-delà des fausses évidences, l'évolution du monde académique est plutôt un facteur inhibiteur dans la réalisation de cet objectif. La deuxième partie est consacrée aux modalités de mise en œuvre d'une politique active de diffusion. La question des supports, du public et des impacts est abordée et illustrée par des exemples concrets. La troisième partie se penche sur les difficultés, les risques et les dilemmes (scientifiques, politiques et éthiques) auxquels le chercheur doit faire face, notamment lorsqu'il aborde des sujets considérés comme sensibles (pauvreté, chômage, corruption, discriminations, évaluation des politiques publiques, etc.). Enfin, en conclusion, nous livrons quelques pistes pour que la diffusion de l'information scientifique puisse réellement se déployer et sortir du rôle très secondaire dans laquelle elle est encore cantonnée. Cette réflexion générale se nourrit des expériences menées par les auteurs depuis une vingtaine d'années sur trois continents (Afrique subsaharienne, Amérique latine et Asie).

Diffuser : pourquoi ? Les enjeux d'une science impliquée

De quelques évidences... enfouies et parti pris épistémologiques

Bien que contesté par un certain nombre de chercheurs, notamment des sociologues et des historiens des sciences (LATOUR, 2010), le point de vue dominant est que le travail scientifique est essentiellement une sphère autonome de l'espace social. Les chercheurs parlent aux chercheurs, s'auto-évaluent, s'adressent à leurs pairs dans des enceintes réservées (revues et colloques académiques) au sein desquelles ils débattent, et où se nouent et se dénouent les controverses scientifiques. Ils cherchent à s'extraire du sens commun en mobilisant des savoirs spécialisés (concepts et méthodes) de plus en plus pointus, du fait d'une division du travail poussée à l'extrême. Ces facteurs exercent un effet de fermeture quant à

l'accessibilité des savoirs scientifiques au commun des mortels, culture savante et culture populaire devenant de plus en plus hermétiques l'une à l'autre.

Pourtant, la science est également amenée à irriguer la sphère publique (et même, pour certains, à fournir des solutions clés en main), et à informer le citoyen en tant qu'acteur central des processus d'arbitrages politiques sur les grands choix de société en débat. Les sciences sociales, dans cette perspective, jouent un rôle spécifique à double titre. D'une part, elles peuvent éclairer les conditions sociales et politiques (voire idéologiques) dans lesquelles les savoirs scientifiques (y compris ceux des sciences dures) sont construits et utilisés dans l'espace public (par exemple le bien-fondé de la libéralisation financière). D'autre part, et au premier chef, leur objet même portant sur la façon dont les individus et les sociétés fonctionnent, leurs résultats se trouvent intimement liés et en confrontation directe avec les comportements, les valeurs et les préjugés des citoyens ordinaires.

L'utilité sociale des sciences sociales (et des sciences, en général) et de la diffusion de ses résultats apparaît encore plus aiguë dans les pays du Sud, objet de ce chapitre. Le niveau d'éducation moyen de la population y est très inférieur à celui observé dans les pays développés, un facteur considéré par certains comme la principale entrave au développement. Plus qu'ailleurs, il y a lieu de participer au renforcement de la culture scientifique dans ces pays. Celle-ci passe par les circuits classiques de l'éducation formelle et professionnelle (enseignements et partenariat de recherche). Mais elle transite aussi par des mécanismes plus diffus d'éducation citoyenne. Une stratégie de diffusion scientifique tous azimuts et en direction de la plus large audience possible (des plus exigeants aux paysans analphabètes des zones les plus reculées) est susceptible de « faire la différence » en termes de développement. Plus largement, toute forme d'information scientifique livrée à tous, sans exclusive ni asymétrie, est la meilleure façon d'activer la participation citoyenne et de mettre tous les acteurs sociaux sur un pied d'égalité dans le jeu politique qui anime toute société.

Fort de ces considérations, notre pratique de la recherche au Sud a, dès l'origine, placé la diffusion de l'information scientifique au cœur de notre projet scientifique commun. Notre approche

s'appuie sur la conviction que la statistique publique joue un rôle-pivot dans le développement et la démocratisation des pays du Sud qu'il convient de promouvoir (CLING et ROUBAUD, 2006 ; ROUBAUD, 2012). L'élaboration d'outils et de méthodes statistiques appliqués aux PED, en partenariat avec les Instituts nationaux de la statistique (INS) et les organisations statistiques régionales, permet la production de données institutionnalisées sur des thématiques d'intérêt central pour le développement (côté offre) et l'alimentation de la recherche en données originales et de qualité. Mais surtout, en diffusant les résultats des travaux, on assure la « fonction démocratique » de la statistique publique au service du développement (côté demande).

En conclusion, l'accès de la population à l'information pour promouvoir le plein exercice de la citoyenneté exige que la recherche mette au cœur de ses priorités l'irrigation de la société civile en données et analyses sur les principaux problèmes de société. C'est cette fonction de renforcement du débat public qui doit donner tout son sens aux activités statistiques et de recherche.

Tensions : le chercheur en porte-à-faux

Pourtant, au-delà du bien-fondé *a priori* trivial de consacrer une partie de son temps de chercheur à faire circuler l'information scientifique, tout particulièrement au Sud, la mise en application de ce principe ne va pas de soi. Dans le champ qui est le nôtre, cet objectif se heurte plus ou moins frontalement à une double culture qui s'inscrit en porte-à-faux avec cet impératif.

La première provient de l'évolution même de la recherche académique : division du travail toujours plus poussée de l'activité scientifique, savoirs parcellisés (en miettes), opposition entre culture savante et culture populaire, extraction du savant des enjeux de la cité. La réforme récente de la recherche en France, qui n'est que l'avatar d'un mouvement de fond à l'échelle mondiale, est venue renforcer cette tendance. En réduisant le champ de l'excellence scientifique au nombre de publications dans des revues internationales, il est devenu extrêmement coûteux au chercheur d'extraire de son temps précieux un espace pour la diffusion

de ses résultats dans la sphère publique. Ce recentrage sur les supports dits « d'excellence » pose un triple problème, certains propres à la discipline économique et d'autres de portée plus large. En premier lieu, l'accent mis sur la technicité (en l'occurrence pour ce qui concerne l'économie, les techniques économétriques les plus poussées) a pour conséquence d'opacifier l'intelligibilité des résultats aux yeux profanes. En second lieu, la langue de publication pose problème. Publier dans des revues internationales signifie publier en anglais. Or la maîtrise de l'anglais (qui plus est souvent jargonneux) reste circonscrite à un public restreint et hautement qualifié¹. Enfin et en dernier lieu, la politique de diffusion de la plupart des revues scientifiques est soumise à un impératif de rentabilité économique. Elles sont de fait réservées à un public restreint de spécialistes (*scholars*), dont nombre d'institutions de recherche au Sud sans moyen conséquent sont exclues. Tous ces facteurs tendent à accroître l'écart entre les discours savants et les discours profanes, et partant d'allonger le temps nécessaire à la conversion des premiers dans le langage des seconds.

La seconde tradition est ancrée dans une conception technocratique de la recherche, peut-être plus caractéristique de l'économie. Dans les institutions économiques et financières avec lesquelles nous collaborons, au Nord (ministère de la Coopération ou des Affaires étrangères, bailleurs de fonds) comme au Sud (ministères de l'Économie et des Finances et d'autres secteurs : Santé, Éducation, etc.), l'idée que les résultats de la recherche s'adressent en priorité (sinon exclusivement) aux « décideurs » pour informer leurs choix reste profondément ancrée. Cet intérêt des centres de décision officiels pour les travaux que nous menons présente certes de nombreux avantages (source de reconnaissance et de légitimité ; levier potentiel pour déboucher sur des applications en termes de politique économique ; financement de la recherche). Néanmoins, la proximité avec le pouvoir a aussi ses servitudes. Comme toute liaison dangereuse, elle comporte une part de risque, d'autant moins maîtrisable que la relation est asymétrique (voir partie 3).

¹ Nous ne traiterons pas ici de la normalisation de la pensée engendrée par l'utilisation d'une langue unique de diffusion (HAGÈGE, 2012).

Diffuser : comment, avec qui et pour quel impact ?

Dans la pratique, les différents modes de diffusion expérimentés présentent deux caractéristiques communes. D'une part, la stratégie s'est organisée autour des enquêtes statistiques que nous avons réalisées. L'originalité des thèmes abordés (informalité, corruption, discrimination, etc.) ou la réplication de dispositifs d'enquêtes permettant de suivre en temps réel l'évolution de phénomènes d'intérêt général (pauvreté, chômage, confiance dans les institutions...) ont évidemment pesé d'un poids déterminant sur les impacts obtenus. D'autre part, elle s'est faite en association étroite avec nos institutions partenaires (en l'occurrence principalement les Instituts nationaux de la statistique – INS), garantissant la pérennité de nos actions.

Au-delà des points communs, il a fallu ajuster les modalités d'interventions aux contextes locaux (conditions socio-économiques en vigueur, rôle des médias, nature du régime politique). Pour illustrer cette diversité, nous prendrons ici l'exemple de trois expériences significatives conduites par nous en Afrique (Madagascar), en Asie (Vietnam) et en Amérique latine (Pérou). À Madagascar, la stratégie a consisté à attirer l'attention des médias pour qu'ils jouent leur véritable rôle de relais de l'information auprès de la société civile, ces derniers interpellant en retour les politiques. L'INS local, initialement en retrait, a fini par s'approprier pleinement la politique de diffusion initiée à notre instigation. Au Vietnam, où l'information est sous contrôle politique étroit, la diffusion est soumise à un processus de validation à la fois long et hiérarchique. Le choix a été ici plutôt de mobiliser des interlocuteurs stratégiques (personnalités reconnues ou bailleurs de fonds) qui ont servi de relais à la diffusion des résultats auprès de décideurs ou d'une audience plus large. Au Pérou, les médias jouent un rôle beaucoup plus conséquent et l'INS est une institution mieux connue qui jouit d'une relative notoriété. La diffusion des travaux s'est ainsi inscrite dans le cadre de la politique officielle de communication de l'INS avec les médias.

Madagascar : le cas du projet Madio

Le projet Madio (Madagascar-Dial-Instat-Orstom) initié en 1994 avait pour objectif d'étudier les conditions de réussite du processus de double transition, économique et politique, à Madagascar. Localisé au sein de l'Instat (INS malgache), institution partenaire du projet, Madio a inscrit parallèlement son action sur deux fronts principaux : le renforcement et la promotion de l'analyse économique à Madagascar, et la réhabilitation de l'appareil statistique national (ROUBAUD, 2000a et b). La valorisation des résultats obtenus par Madio constitue sans aucun doute le point le plus original et le plus novateur du projet. La production statistique a été mise au service de l'analyse économique, et ce savoir-faire a lui-même été subordonné au faire-savoir à travers la diffusion des résultats. Grâce à l'effort de valorisation des résultats d'enquêtes Madio, non seulement, Madio a réussi à susciter une demande forte pour ses productions, mais l'expression de cette demande a elle-même été un puissant facteur de motivation des chercheurs malgaches.

Quatre types d'instruments ont permis d'assurer la promotion des recherches entreprises :

- l'instauration d'un rendez-vous périodique avec le public, appelé *Instat-Point Information* ;
- la publication rapide et systématique de fascicules légers et dans un langage accessible d'analyse des principaux résultats de chaque enquête : les *Premiers résultats* ;
- la diffusion des résultats d'enquêtes à un petit nombre d'interlocuteurs stratégiques (dont des journalistes) susceptibles de les relayer auprès des décideurs et surtout auprès du public ;
- la création d'une revue annuelle, *Économie de Madagascar*, coéditée par l'Instat et la Banque centrale de Madagascar.

Dès 1995, Madio acquérait la reconnaissance de la presse en matière de production et de diffusion des informations et des analyses économiques². En introduisant à Madagascar une culture du « chiffre » et de l'évaluation, et en prouvant son intérêt pour tous,

² Entre 1995 et 1999, les études Madio ont servi de support à plus de 500 articles de presse écrite, dans des journaux nationaux et internationaux (*Monde Diplomatique*, *Marchés Tropicaux*, *Les Échos*, etc.).

Madio a créé un besoin qu'il a été difficile de remettre en question par la suite. La forte « réactivité » des médias et du public en général à cette stratégie a permis en retour d'imposer à l'État de rendre des comptes sur les retombées de ses politiques. De ce point de vue, l'effet indirect et diffus de démonstration de l'intérêt des statistiques et de la recherche a constitué le principal apport de Madio à la démocratie malgache.

Points de vue d'interlocuteurs stratégiques sur l'impact de Madio

« En tant que responsable gouvernemental, je dois affirmer que les études Madio, moyennant les quelques validations d'usage, ont vraiment influé plusieurs décisions économiques et sociales, d'autant plus que la structure du projet – supposée indépendante des services de l'Administration – leur attribue une crédibilité ressentie par l'opinion, y compris le monde des affaires. » P. Rakotomavo, ancien Premier ministre.

« Le projet Madio a permis au GEM et à ses membres de ne plus aller à la pêche aux statistiques, plus ou moins tenues secrètes, souvent dépassées, ce qui nécessitait un énorme travail de vérification et de cohérence entre les différentes sources. Il nous a permis, en particulier, de disposer d'éléments d'analyses du contexte socio-économique, ce qui nous a servi pour dialoguer valablement avec les pouvoirs publics et avec les syndicats des travailleurs. » G. Ramenason, président du Groupement des entreprises de Madagascar.

« [...] Pertinent également dans le choix délibéré d'assurer la diffusion et la communication requises pour que ces travaux ne restent pas confinés au stade d'une contribution de chercheurs, mais soient connus et éventuellement discutés par tous ceux à qui ces résultats pouvaient être utiles. Mieux, le grand public en a également été informé, [...] En ce sens, Madio a fait œuvre pédagogique : il a largement contribué à faire rentrer un minimum de réflexion économique dans l'opinion publique malgache. » G. Petitpierre, délégué de l'Union européenne à Madagascar.

« Personnellement, je pense que l'intérêt accordé à de telles productions, c'est tout d'abord leur existence même. Le public est assoiffé de résultats de recherche sur son environnement. Et puis, les thèmes traités sont en prise directe avec le quotidien vécu. Ce qui n'est pas négligeable, c'est que le vocabulaire demeure compréhensible... » R. Ramaholimihaso, directeur du quotidien *Madagascar Tribune*.

Source : RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 2007.

Quelques exemples de contributions de Madio au débat public

Les médias ont représenté une formidable caisse de résonance pour la notoriété et la diffusion des travaux réalisés par Madio à Madagascar. Les réactions suite à la mise à disposition des résultats

témoignent d'une *immense soif de connaissances de la population* (dans un pays pourtant parmi les plus pauvres du monde et contrairement à ce que l'on imagine souvent), et partant de participation, à laquelle la statistique publique se doit de répondre. Notre objectif ici est d'illustrer à partir d'exemples judicieusement choisis, un certain nombre de questions-clés et de problèmes soulevés par cette stratégie de diffusion.

Les perspectives macro-économiques

À de nombreuses reprises, les chercheurs de Madio se sont montrés frustrés par les divergences des points de vue exprimés dans les médias en écho à leurs travaux. Les articles des journalistes ne reflétaient pas nécessairement les conclusions auxquelles les chercheurs pensaient avoir abouti. En fait, cette pluralité de points de vue est justement une des caractéristiques du mode de fonctionnement démocratique, qu'en tant que chercheurs il convient d'accepter. L'objectivation scientifique n'a pas pour vocation d'étouffer le débat public en proposant une solution technique unique. Il s'agit au contraire de l'enrichir, en fournissant aux décideurs et à l'opinion le maximum d'informations fiables et pertinentes, qui permettent d'alimenter le débat. Il revient ensuite à chacun de s'appuyer sur ces données pour défendre et étayer ses propres options, dont le choix final relève de processus et d'arbitrages politiques et pas seulement technico-scientifiques.

***Économie de Madagascar* et la question fiscale : un débat difficile**

Chaque publication d'un numéro de la revue *Économie de Madagascar* (REM) a donné lieu à une conférence-débat sur la thématique centrale retenue. Ainsi, la troisième livraison était intitulée « *Perspectives macro-économiques et politiques publiques : la question fiscale* » (REM, 1998 ; RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 2000). Si la question fiscale est un problème structurel, central et récurrent, de la politique économique à Madagascar, par un hasard de la conjoncture, elle était au centre de l'actualité au moment où sortait la revue. Une accumulation de facteurs concomitants (dont une grève de l'administration douanière, la publication de listes de

« mauvais contribuables », une polémique autour de la délivrance d'exonérations fiscales illégales, etc.) convergeait pour mettre les autorités en difficulté sur le problème de la fiscalité. Ces dernières, après avoir été tentées d'annuler la conférence³, en ont accepté finalement le principe. Le débat fut seulement reporté d'un mois, afin que la loi de finances puisse être votée « en toute sérénité ». La conférence qui s'est tenue a été un succès. Les articles de la revue ont servi de base à un échange de vues libre, mais sans concession, entre les plus hautes autorités de l'État et les principaux représentants du secteur privé.

L'incidence de la corruption

La corruption est un problème récurrent dans les PED, même s'ils ne sont pas les seuls à en être affectés. Malgré son importance, la corruption reste un phénomène statistiquement opaque. Si un certain nombre d'études montrent que la corruption inhibe la croissance (Banque mondiale, 2001), la majorité des indicateurs mobilisés dans les bases de données internationales sont très fragiles (RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 2010). À partir de 1995, Madio s'est intéressé à la question et a élaboré une méthodologie pour appréhender l'ampleur du phénomène par voie d'enquête auprès des ménages (RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 1996). Non seulement les Tananariens identifiaient la corruption comme la principale entrave au développement du pays, mais près de la moitié d'entre eux en avaient été personnellement victimes. En 1998, l'amélioration de la situation économique, en particulier à travers l'augmentation du salaire des fonctionnaires, semble avoir réduit l'incidence de la corruption, mais les niveaux restaient toujours aussi inacceptables.

La publication des résultats de cette enquête a fait la une des journaux (« *Haro sur la corruption !* », voir ci-après). Il n'était alors plus possible d'ignorer ce problème. En s'appuyant sur les chiffres de Madio, épaulés par la prise de conscience internationale de la nécessité de

³ Madio a subi des pressions dans ce sens, au motif avancé par un haut fonctionnaire que « vous les chercheurs, vous ne vous rendez pas compte ! Vous allez mettre le pays à feu et à sang avec vos études ».

lutter plus activement contre la corruption, le ministère de la Justice s'est mobilisé pour mettre en place un dispositif de lutte⁴.

Vietnam : s'attaquer à des sujets sensibles

Le programme mené par l'équipe de l'UMR Dial au Vietnam à partir de la fin 2006 comportait trois volets : l'analyse du marché du travail et de l'économie informelle ; l'évaluation des politiques publiques ; l'étude de la gouvernance et du rôle des institutions, avec un accent particulier sur la corruption bureaucratique (RAZAFINDRAKOTO et ROUBAUD, 2011). Le programme a été conduit en partenariat étroit avec l'Office général des statistiques (OGS). De manière générale, si l'incitation à diffuser l'information était auparavant faible, avec l'ouverture internationale du pays et le *Doi Moi* (le renouveau), le Vietnam se caractérise par une recherche d'expériences internationales, une forte demande de formation, un besoin de gagner en crédibilité et en légitimité, aussi bien de la part des institutions que des chercheurs. La complexification de la société vietnamienne, son enrichissement et la montée du niveau d'éducation accroissent la demande d'informations pluralistes de la part du public en général, d'autant plus aiguë qu'il en a été longtemps sevré. Parallèlement, les autorités du pays mettent en avant l'importance des processus participatifs (*grassroot democracy*). Ainsi, en dépit du principe officiel du « centralisme démocratique » et du contrôle par le Parti, les différents acteurs (associations de masse, ONG, pouvoirs locaux, etc.) sont consultés et ont la possibilité de faire entendre leur voix.

Dans ce contexte, et afin de maximiser l'impact des travaux réalisés, différents canaux ont été mobilisés pour la diffusion des résultats. Après les premières présentations officielles auprès d'un public restreint de collègues et de responsables de l'OGS, notre objectif a été d'identifier les interlocuteurs et institutions stratégiques susceptibles de relayer nos travaux. Pour éviter les résistances, il a été nécessaire de respecter certains circuits hiérarchiques, tout en

⁴ L'exposé des motifs du projet de loi sur la lutte contre la corruption cite les résultats des travaux du projet Madio.

adoptant une démarche progressive (plutôt qu'un activisme frontal). Grâce à cette stratégie privilégiant la transparence, nous avons pu démontrer, contre la frilosité et les réticences de certains responsables, que les résultats que l'on souhaitait présenter étaient avant tout scientifiques, finalement pas si sensibles et qu'ils apportaient un éclairage utile à tous et politiquement acceptable. La stratégie a donc consisté à repousser progressivement les frontières de la censure, en profitant des ouvertures du moment. Ainsi, les partenaires vietnamiens ont pu se convaincre de l'intérêt de diffuser les informations pour faire reconnaître l'utilité des travaux. Nous présentons ci-après deux exemples d'impact de la politique de diffusion.

Faire reconnaître l'économie informelle au Vietnam

En dépit des réticences initiales pour reconnaître l'économie informelle au Vietnam⁵, l'OGS a décidé d'engager un programme de recherche sur ce thème, et le partenariat avec l'IRD a été sollicité à la demande de ce dernier. Plusieurs enquêtes ont été conduites à titre expérimental, et les résultats obtenus largement diffusés. De nombreuses présentations ont été organisées, d'abord en ateliers internes à l'OGS, puis de manière beaucoup plus large, à travers des séminaires à l'instigation de bailleurs de fonds, d'universités, de centres de recherche, de *think tanks*, de maisons d'édition locales, du centre culturel français, et même de l'Assemblée nationale. Le point d'orgue de cette montée en puissance de la question de l'informalité au Vietnam et de sa reconnaissance par un nombre croissant d'institutions a été l'organisation d'une conférence internationale, sur « *Le secteur et l'emploi informels* » à Hanoï en mai 2010. Co-organisée par l'IRD, l'ASSV, l'OGS et le Molisa (ministère du Travail du Vietnam), avec l'appui du BIT, du Pnud et de la Banque mondiale, elle a réuni une centaine d'intervenants de différents horizons (chercheurs, statisticiens, décideurs politiques et opérateurs de projets) en provenance de quatre continents (Asie, Afrique, Amérique latine et Europe) et plus de 300 participants.

⁵ Il n'existait aucune source d'information fiable sur l'économie informelle avant la mise en œuvre du projet.

Les retombées de cette stratégie des petits pas pour sensibiliser le Vietnam à la question centrale, mais occultée de l’informalité ont été multiples. Sur le front de la mesure, les enquêtes réalisées à titre pilote dans le cadre du projet sont en voie d’institutionnalisation. Un décret a été édicté par le Premier ministre pour la mise en place d’enquêtes régulières de suivi du secteur informel. Sur le front des politiques publiques, pour la première fois, le secteur et l’emploi informels ont été incorporés dans la Stratégie d’emploi du Vietnam (*Vietnam Employment Strategy*, VES 2011-2020) élaborée par le Molisa en collaboration avec le BIT.

La diffusion de nombreux produits de recherche (résultats d’enquêtes, *policy briefs*, articles scientifiques, recommandations de politique économique, chapitres d’ouvrages, livre de synthèse), associée au poids de l’informel dans le pays (un tiers des emplois proviennent du secteur informel et l’emploi informel totalise 80 % de l’emploi total), a joué un rôle essentiel dans cette prise de conscience. Dans cette panoplie de supports, ce sont les publications considérées comme des produits dérivés de la recherche, et exclusivement celles rédigées en vietnamien qui ont été la clé du succès. Les publications académiques (rédigées en anglais et dans les meilleures revues) n’ont eu aucun impact, à la fois parce qu’elles ne sont pas lues au Vietnam et considérées comme « suspectes », car ne prenant pas la mesure de l’« intérêt national ».

Diffusion d’analyses sur la corruption

Suite aux discussions avec différents responsables vietnamiens, et partant de l’expérience que nous avons acquise dans différents PED, nous avons proposé dans notre programme de recherche d’aborder la thématique de la gouvernance et de la corruption. Étant donné les risques (réels ou perçus) pour des institutions publiques d’endosser la responsabilité de travailler sur ce thème, nous avons mis à profit une collaboration de longue date développée dans d’autres pays avec *Transparency International* (TI). Un programme de recherche a pu être mené avec son antenne locale *Towards Transparency* (TT), en collaboration avec des ONG vietnamiennes (*Cecodes*, *Live and Learn*) intervenant dans ce domaine, et donc au fait des risques potentiels de traiter ces sujets et des moyens de les surmonter (ou de les contourner).

Deux programmes de recherche ont été menés : une analyse comparative, temporelle et régionale, mobilisant les données collectées au Vietnam dans le cadre du *Global Corruption Barometer* ; un projet sur les jeunes face à la corruption, avec la mise en place d'une enquête à l'échelle nationale. Pour la première fois au Vietnam, les résultats de programmes de recherche sur la corruption ont pu être diffusés et relayés dans la presse (RAZAFINDRAKOTO *et al.*, 2011 ; DANG GIANG *et al.*, 2011). Soulignons que les premières présentations devant un public restreint ont permis d'en dédramatiser l'impact. Des résultats négatifs ont été mis en évidence (la forte incidence de la petite corruption, notamment dans les services de santé). Mais les analyses mettent également en avant un certain nombre de points positifs (notamment en matière de politique anti-corruption). Par la suite, grâce à l'appui de professionnels de la communication, en l'occurrence l'Institut français de Hanoi dont le responsable a eu le courage de courir le risque de la censure, pour la première fois, une conférence ouverte au grand public a pu être organisée en juillet 2012 sur la petite corruption au Vietnam⁶. Une des conséquences de la diffusion des analyses est qu'aujourd'hui, différentes enquêtes sur la corruption (du moins la petite corruption, la seule vraiment mesurable) sont conduites par plusieurs institutions

Pérou : un programme de longue haleine

Une collaboration de longue date (depuis 2001) menée par un des auteurs avec le Pérou, en particulier avec l'Inei (Instituto Nacional de Estadística e Informática), porte sur la mesure de la pauvreté ainsi que des indicateurs de gouvernance. Un travail de longue haleine a été entrepris pour améliorer les méthodologies d'enquêtes statistiques et d'analyses des données sur ces thématiques. Compte tenu de la nature publique des informations collectées dans les enquêtes officielles, un effort important a été accordé à la diffusion des résultats de recherche. Comme dans les exemples précédents,

⁶ Soulignons que la tenue de la conférence a été incertaine jusqu'à la dernière minute.

les canaux mobilisés ont été multiformes, et l'écho des travaux particulièrement large. Peut-être plus encore qu'au Vietnam et à Madagascar, les médias, du fait de leur développement et de leur pluralité, ont constitué une formidable caisse de résonance des travaux de recherche. Au-delà, la généralisation des nouveaux moyens de communication, TV et surtout internet, a permis d'élargir le champ des publics couverts. Ainsi, un certain nombre d'émissions, d'interviews ou de conférences de presse ont été rendues accessibles quasiment en temps réel sur *Youtube*. Nous présentons ci-dessous des exemples de diffusion des travaux de recherche et leur impact.

La diffusion des données statistiques

Les données d'enquêtes statistiques font partie des produits de la recherche. Grâce à l'étroite collaboration avec l'Inei, de nouvelles thématiques ont pu être abordées (discrimination ethnique, corruption, participation électorale, etc.) et la voix des différents segments de la population a pu enfin être entendue (question de perception sur les principaux problèmes du pays, perspectives et solutions, etc.). La diffusion de ces données statistiques peut donc constituer un apport important pour les chercheurs désirant contribuer au débat démocratique. Ces données, ayant été produites par des organismes publics, peuvent être considérées comme des « biens publics » qui doivent être rendus accessibles à tous les citoyens. Ainsi, dans le cas du Pérou, les données primaires de l'enquête Enaho sont intégralement accessibles à travers la page web de l'Inei. Cette diffusion des données brutes et des documents méthodologiques afférents assurent une transparence qui renforce la crédibilité et l'acceptation sociale des résultats. Cependant, la diffusion des données primaires d'enquête n'est pas sans soulever des questions. Tout d'abord, la diffusion doit respecter la confidentialité d'informations individuelles garantie par la loi statistique. Ensuite, se pose la question de la propriété intellectuelle (des chercheurs qui ont conçu les questionnaires, les plans de sondage) et juridique (liée au financement de l'enquête). À la différence des données produites par des protocoles de recherche spécifiques, le chercheur ne bénéficie d'aucune clause de priorité lui permettant de valoriser son investissement, avant que les données ne tombent dans le domaine public.

Participation démocratique : les défaillances de l'État

En mobilisant l'enquête sur la gouvernance et la démocratie réalisée à l'instigation des chercheurs de Dial, une étude a pu montrer que les processus d'exclusion politique lors des élections municipales de 2002 résultaient avant tout des défaillances de l'État et des conséquences de l'exclusion économique et sociale dont sont victimes les populations marginalisées, et non de la défiance ou de l'expression d'un découragement envers le système politique (HERRERA *et al.*, 2008). Ainsi, 70 % de ceux qui n'ont pas voté n'ont tout simplement pas pu remplir leur devoir électoral soit parce qu'ils ne possédaient pas de carte d'identité (*libreta electoral*), soit parce qu'ils n'étaient pas inscrits sur les listes électorales. Ainsi, suite à la diffusion des résultats de l'étude et à une mobilisation de la société civile sur cette question, notamment à travers la *Mesa de Concertación de Lucha contra la Pobreza* et l'action de la *Comisión de Trabajo por los Indocumentados (Cotrain)*, la suppression de l'exigence du livret militaire et la remise gratuite de documents d'identité pour les populations les plus pauvres ont été adoptées par le gouvernement.

Renforcement de la crédibilité de l'Inei

Au début des années 2000, l'Inei a connu une grave crise de légitimité suite à des manipulations politiques des chiffres de pauvreté et à leur diffusion dans les médias (voir partie 3). Pour éviter que ce type d'incident ne se reproduise, une commission interinstitutionnelle a été créée en 2007 avec la participation des organismes en charge de la production de données primaires (Inei, ministère de l'Agriculture, ministère du Travail), des utilisateurs publics (Banque centrale, ministère de l'Économie, etc.) et privés (académiques, société civile) et des représentants d'organismes internationaux (IRD, Banque mondiale, BID, Pnud). Une des tâches principales assignées à la commission est d'assurer la transparence sur les travaux réalisés (en sus de la garantie de rigueur scientifique et de l'objectif de renforcement des capacités institutionnelles) (fig. 1).

Grâce à cette commission et à son action en faveur de la diffusion des informations, la pauvreté et les inégalités sont devenues des sujets centraux du débat public. C'est à l'aune des résultats officiels bénéficiant d'un large consensus que l'efficacité de l'action des

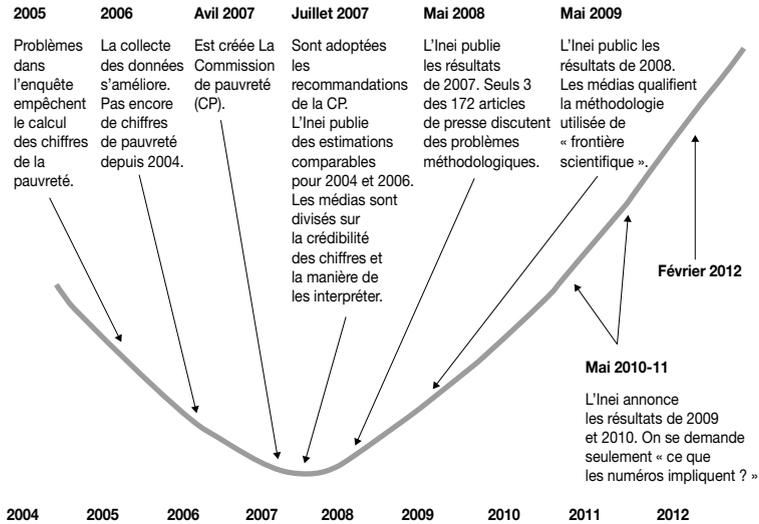


Figure 1
 Transparence et perceptions publiques :
 la publication des chiffres de la pauvreté.

Source : VAKIS, 2012.

Note : la courbe représente l'indice de crédibilité de l'Inei.

gouvernements est aujourd'hui jugée. La libre disponibilité des bases de données et des programmes informatiques, l'organisation d'ateliers de formation et l'écho dans les médias ont permis d'élargir considérablement le cercle des usagers de l'enquête Enaho. La notoriété de l'Enaho et sa réputation en termes de qualité sont aujourd'hui largement reconnues. L'expérience péruvienne (qui succède à celle du Mexique) a essaimé dans la région en servant de modèle à des commissions similaires en Colombie, Paraguay et en République dominicaine.

Diffuser n'est pas un long fleuve tranquille

Dans le contexte de pays engagés dans des processus de démocratisation, la diffusion des savoirs au Sud constitue un impératif

scientifique et moral. Nous avons montré qu'il était possible d'obtenir des résultats significatifs dans ce domaine. Néanmoins, cette activité est loin d'être une sinécure, dont le chercheur n'aurait qu'à tirer, à bon compte en recyclant sa prose, le prestige médiatique et les honneurs de la célébrité. Nous avons déjà souligné que l'évolution de la recherche poussait au contraire à s'en détourner, l'arbitrage coûts/bénéfices penchant sans conteste en sa défaveur. Un autre champ de contraintes tout aussi sévère doit être mentionné : celui de la position et du statut du chercheur au sein des sociétés qu'il étudie. Quelles sont les marges de manœuvre du chercheur étranger (ou d'une institution française) qui travaille en partenariat avec une institution publique locale, et soumis de surcroît au devoir de réserve imposé au fonctionnaire ?

Les dilemmes du chercheur

Pour les chercheurs de l'IRD, la recherche pour le développement se fait nécessairement dans le cadre d'un partenariat avec des institutions du Sud, généralement des institutions publiques, et c'est dans le cadre de cette collaboration qu'ils peuvent contribuer au débat démocratique. Ici, il n'est plus question (seulement) de l'antagonisme entre discours de vulgarisation et discours pour les pairs. Dans cette vision légitime mais réductrice, il y aurait d'un côté les chercheurs et de l'autre côté la société, et l'objectif serait de communiquer les résultats des premiers aux seconds, sans que le discours scientifique ne soit dénaturé ou manipulé à d'autres fins. Or les chercheurs sont aussi en interaction avec la société. Ils n'opèrent pas dans des contextes politiquement neutres et sont parfois confrontés à des réactions virulentes de la part de la classe politique (ou ses fractions qui veulent maintenir le voile de l'ignorance permettant de légitimer l'oppression ou l'indifférence) pour qui toutes les vérités ne sont pas bonnes à dire. Les chercheurs travaillant pour des organismes multilatéraux, tout comme les chercheurs-fonctionnaires de l'IRD, sont soumis à un « devoir de réserve » qui entre parfois en conflit avec l'éthique et en contradiction avec l'essence même de leur mission.

Travaillant dans le domaine de la recherche économique appliquée et constatant que nos problématiques de recherche passaient par une étape initiale nécessaire de production de données statistiques, les

INS ont constitué l'un de nos partenaires privilégiés. Or, dans tous les cas, les INS maintiennent un lien de subordination par rapport au pouvoir politique et ont du mal à préserver leur indépendance. De plus, nos thématiques de recherche (marché du travail et économie informelle, pauvreté et inégalités, gouvernance et corruption) sont sensibles, car elles constituent les principaux domaines sur lesquels l'action des gouvernants est jugée. Dans ce contexte, deux types de difficultés principales pèsent sur le chercheur.

En premier lieu, le partenariat avec une institution nationale implique l'obtention de l'autorisation du partenaire pour toute diffusion publique des résultats des travaux. Le chercheur s'expose alors au risque de censure si les résultats peuvent susciter une remise en question des actions des autorités nationales, cas qui se présentent en particulier lorsqu'on aborde des thématiques comme la corruption dans les administrations ou l'évaluation des politiques publiques.

En second lieu, dans les pays d'affectation, et en particulier dans les ex-colonies, où la présence française peut continuer à susciter un certain malaise, la position du chercheur n'est pas toujours aisée, même s'il se prévaut de la neutralité scientifique. Les analyses peuvent être interprétées comme une forme d'ingérence dans les affaires nationales et/ou vues comme volontairement critiques à l'égard des acteurs locaux. Le rôle du chercheur est d'autant plus difficile qu'il arrive souvent que les collègues partenaires nationaux demandent au chercheur IRD de se mettre au premier rang pour présenter les résultats sensibles. Cette demande s'explique par la légitimité scientifique, le regard extérieur (non engagé) qu'apporte le chercheur IRD, mais aussi par le fait que cela permet aux partenaires nationaux de rester en retrait et d'éviter d'éventuelles critiques, voire des sanctions.

Menaces voilées

À Madagascar, bien que globalement le projet Madio ait pu bénéficier du contexte de liberté d'expression qui prévalait dans la deuxième moitié des années 1990, la mise en œuvre d'une politique de diffusion ne s'est pas faite sans tension. À titre d'exemple,

quelques heures avant le début d'une émission de télévision très suivie à laquelle les chercheurs avaient été invités à participer en 1997, l'un des auteurs, chef du projet, a reçu un appel téléphonique du secrétaire général du ministère du Plan et de l'Économie (alors tutelle de l'Instat, le partenaire institutionnel du projet). La teneur du message transmis par ce responsable était très explicite : « Attention à ce que vous allez présenter ce soir ! Cela pourrait avoir des conséquences néfastes sur Madio ». Réunis dans l'urgence, l'ensemble des jeunes chercheurs de l'équipe franco-malgache ont décidé de ne pas modifier les présentations prévues et de ne pas céder à la double menace d'arrêt du projet et d'expulsion des chercheurs étrangers (en l'occurrence de l'IRD). Une large part de l'émission a été consacrée à des sujets sensibles mettant en exergue des défaillances des autorités publiques (pauvreté, précarité de l'emploi, corruption, etc.). La seule concession a été d'adopter un langage mesuré, les chiffres parlant d'eux-mêmes. L'émission a finalement été réussie et appréciée. Le projet Madio n'a pas été sanctionné par les autorités. Bien au contraire, il a conforté sa légitimité, accru l'audience de ses analyses, ce qui a permis de développer par la suite de nombreuses collaborations avec différents acteurs de la société malgache.

Corruption et discriminations au Vietnam

L'exposition à la censure a été un problème plus complexe à gérer pour le cas du Vietnam. En effet, dans ce pays, la liberté d'expression est sévèrement encadrée, le contrôle étant d'ailleurs plus strict sur les chercheurs vietnamiens que sur les étrangers (même si théoriquement et formellement, les activités de ces derniers sont plus ou moins surveillées). L'expérience la plus intéressante a concerné l'édition d'un livre présentant l'ensemble des travaux d'analyse exploitant une première vague d'enquêtes sur l'économie informelle au Vietnam (CLING *et al.*, 2010). Après plusieurs mois d'échanges, les responsables de l'OGS ont conditionné la publication de l'ouvrage au retrait d'une section sur la corruption subie par les opérateurs du secteur informel. Notre suggestion de remplacer le mot corruption par *informal fees* a été refusée, et la section concernée a été supprimée. Néanmoins, nous avons souhaité laisser

une trace visible de cette censure dans la version anglaise⁷ de l'ouvrage : l'intitulé de la section a été gardé dans le sommaire et une page blanche marque la censure. La totalité de l'ouvrage ayant obtenu auparavant l'approbation de la maison d'édition en charge de la publication, il s'agissait en fait d'une autocensure de la part d'un responsable de l'OGS. Pour des raisons personnelles (frilosité, souci de conserver ses perspectives de carrière), renforcées par la conjoncture politique⁸, ce cadre de l'OGS n'a pas souhaité prendre de risque (à l'inverse de ses propres collègues plus ouverts et peut-être moins ambitieux).

Soulignons par ailleurs que la section sur la corruption a pu être diffusée dans un autre document. Le chercheur IRD peut ainsi jouer un rôle pour favoriser l'innovation scientifique. Pour repousser les limites imposées aux collègues des pays concernés et les inciter à ne pas céder à l'autocensure, il peut utiliser son statut particulier pour endosser à son seul compte la responsabilité de certaines études. La marge de manœuvre dont il dispose en tant qu'étranger doit ainsi pouvoir être intelligemment mise à profit pour permettre aux institutions nationales de s'ouvrir progressivement et faire accepter l'idée d'éclairer des thématiques jugées sensibles et en diffuser les résultats.

Corruption dans le secteur informel au Vietnam

A contrario, la mobilisation de ce même statut peut, suivant les cas, s'avérer problématique, si elle est interprétée comme ingérence étrangère dans les affaires nationales. Ce fut le cas lors d'une université d'été organisée en 2011 sur le thème des discriminations. Les réactions très violentes (voire épidermiques) de la part de

⁷ Cette stratégie n'a pas été possible dans la version vietnamienne, à la fois parce que l'édition de l'ouvrage était de la responsabilité directe de notre partenaire et aussi parce que les écrits en vietnamien sont plus étroitement contrôlés que ceux en langues étrangères, du fait de leur plus grande audience et de leur statut considéré comme plus officiel.

⁸ Nous étions à l'aube du congrès du Parti, où toute fausse manœuvre peut se traduire par une éviction des postes de responsabilités.

participants vietnamiens suite à la présentation d'un état des lieux des politiques mises en œuvre à l'égard des minorités ethniques (CULAS *et al.*, 2012b) en donnent une illustration. Les réactions se sont placées sur un plan politique, celui du nationalisme, reléguant au second plan les principes du débat scientifique. Au Vietnam, les minorités ethniques constituent un problème pour le pouvoir central en raison du niveau élevé de la pauvreté et d'une certaine forme de résistance aux politiques d'assimilation mises en œuvre (CULAS *et al.*, 2012a). La sensibilité de la thématique était prévisible puisqu'à la demande de nos partenaires vietnamiens, le mot *Discrimination* proposé dans l'intitulé de l'université d'été a dû être abandonné au profit d'une formulation plus neutre et moins susceptible de provoquer des mesures de rétorsions : *Différenciation sociale et inégalités* (LAGRÉE, 2012).

La controverse de Lima

Dans le cadre d'une convention entre l'IRD et l'Inei, l'un des auteurs a été chargé de la responsabilité du processus de révision des estimations de la pauvreté. La collaboration s'est mise en place en 2001 dans un contexte d'effort de transparence du côté de l'Inei pour améliorer sa crédibilité institutionnelle. Cependant, à la fin de l'année 2002, un revirement s'est opéré. Trois faits ont mis en évidence l'allégeance politique de plus en plus marquée du chef de l'Inei envers les dirigeants du parti gouvernemental : les pressions formulées par ce responsable pour choisir la méthodologie qui donne le « bon » résultat, son empressement intéressé pour annoncer une « fausse bonne nouvelle » (un résultat provisoire et non statistiquement significatif sur la diminution du taux de pauvreté) et l'escamotage d'un rapport politiquement gênant sur le fonctionnement de l'appareil de l'État et la petite corruption.

Un quatrième incident plus grave est survenu en juillet 2004 suite à la finalisation d'un rapport sur la pauvreté préparé par le chercheur de l'IRD en collaboration avec des cadres de l'Inei (HERRERA et HIDALGO, 2004) et à une réunion de discussion et de validation avec la participation de chercheurs, spécialistes dans l'analyse des conditions de vie des ménages. Ce rapport insistait sur les précautions d'ordre méthodologique pour comparer de manière correcte les

chiffres de pauvreté, compte tenu des changements dans le dispositif d'enquête. Cependant, le chef de l'Inei avait transmis au président du Pérou des résultats délibérément tronqués et biaisés dudit rapport, en éliminant d'une part tous les avertissements méthodologiques et, d'autre part, en occultant sciemment les chiffres qui étaient pertinents pour la comparaison. Ce dernier annonça dans son discours à l'occasion des fêtes nationales la baisse de la pauvreté en citant des chiffres non comparables, tout en faisant référence au travail de l'Inei.

Le rôle du chercheur de l'IRD dans l'équipe travaillant sur la pauvreté était de notoriété publique. Sa responsabilité était engagée et la nécessité de préciser quels étaient les vrais résultats sur la pauvreté a été considérée comme une obligation éthique de sa part. Avec l'accord du coauteur du rapport, cadre de l'Inei, le rapport complet (déjà diffusé à différentes institutions péruviennes et internationales, donc devenu public) a été envoyé à l'ensemble des médias, sans distinction de ligne éditoriale ni politique. Le lendemain de la transmission du rapport aux médias, sous la pression « informelle » du chef du parti au pouvoir, l'ambassadeur de France a exigé du chercheur qu'il ne fasse aucune déclaration dans les médias, ce à quoi il s'est astreint (alors même qu'il était publiquement diffamé par le chef de l'Inei). Le chercheur a ensuite été rapatrié en France par l'IRD. Malgré l'aveu du chef de l'Inei de manipulation délibérée du travail du chercheur à des fins politiques⁹, ce dernier n'a pas été soutenu par l'IRD. Au contraire, l'Institut, par l'intermédiaire de son représentant, a adressé à l'Inei une lettre d'excuse extrêmement sévère à l'encontre du chercheur, et diffusée par le chef de l'Inei aux médias. La lettre en question comporte trois arguments que nous considérons utiles de discuter dans le cadre des réflexions sur les conflits éthiques : a) le comportement du chercheur IRD y est qualifié « d'inadmissible » pour avoir agi à titre personnel, b) il a agi sans autorisation de ses supérieurs et c) il a rendu public une information réservée.

Le premier grief stipule que le chercheur ne doit pas exercer son métier à titre personnel. Il était le principal responsable scientifique

⁹ Le chef de l'Inei a déclaré dans une entrevue avec le représentant de l'IRD, en présence du chercheur, « qu'il avait agi ainsi pour convenances politiques ».

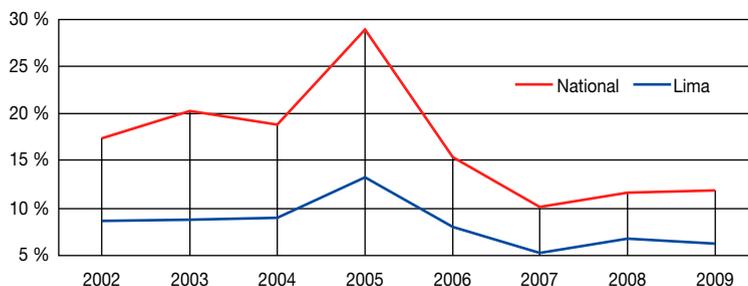
de l'élaboration du rapport sur la pauvreté et garant de sa rigueur. Ce rapport porte sa signature et engage sa crédibilité et sa responsabilité individuelle en cas d'erreurs. Sa réaction ne peut donc être qualifiée de comportement « personnel ». Selon le Code de déontologie statistique proposé par l'AIS et l'ASTEC (1986) : « Le statisticien doit réagir, dans les cas graves, à une diffusion tronquée, voire erronée, de ses résultats ».

Concernant le deuxième grief, l'incident de juillet 2004 soulève la question de la prétendue obligation des chercheurs de soumettre la diffusion des résultats de leurs travaux à l'approbation préalable par la hiérarchie. Comme il a été reconnu par la communauté académique péruvienne (et par le représentant de l'IRD), les travaux du chercheur en question étaient irréprochables quant à leur rigueur académique. La sanction a été imposée au chercheur pour ne pas s'être autocensuré. Les instances de l'IRD, en cherchant à « stériliser » les effets politiques de l'affaire, ont contribué à étouffer le débat citoyen sur la pauvreté.

Le troisième grief a trait à la qualité supposément « réservée » des indicateurs de pauvreté. À l'instar de SANCHEZ (2004), on peut s'interroger : les questions autour de la pauvreté seraient-elles une affaire réservée dans un État démocratique ? Comment dans ces conditions espérer que les citoyens puissent obtenir un minimum d'informations à propos de leur propre pays afin de se faire une opinion juste et juger les politiques publiques ?

Au final, en dehors des conséquences dramatiques pour le chercheur avec son expulsion, cette affaire a conduit au discrédit de l'Inei et de l'IRD, son représentant ayant choisi de prendre parti pour le partenaire local qui avait manipulé les indicateurs de pauvreté, aux dépens de son propre chercheur. Les réactions indignées de la communauté académique et de la société civile qui ont pris immédiatement la défense du chercheur sanctionné en attestent. Le discrédit consécutif de l'Inei a été très dommageable non seulement pour la crédibilité des indicateurs de suivi de la politique économique, mais aussi pour les enquêtes. Les taux de non-réponse à l'enquête sur la pauvreté (Enaho) a augmenté l'année suivante (2005 ; voir la figure 2). La principale raison de non-réponse invoquée était « pourquoi répondre à l'enquête si les résultats sont manipulés par l'Inei ». Parallèlement, l'ambassade de France qui avait

exigé le départ du chercheur IRD s'est vue aussi reprocher un manque de cohérence dans sa politique de défense des libertés et des droits de l'homme¹⁰.



■ Figure 2

Taux de non-réponse à l'enquête auprès des ménages (Enaho).

Source : élaboré à partir de l'« Informe técnico de Evolución de la Pobreza al 2009 », Inei 2010, calculs des auteurs.

Conséquences sur la crédibilité de l'Inei et sur la qualité des enquêtes

Avec le recul du temps, la conclusion de cette affaire est que le chercheur incriminé a agi en défense de la déontologie scientifique. Il a cherché à défendre sa propre crédibilité et plus globalement à éviter la perte du prestige que son silence aurait impliqué pour l'IRD. En toute logique, les manquements éthiques de la part du chef de l'institution partenaire au Pérou ne devaient être cautionnés. On ne peut que regretter que les plus hautes instances de l'IRD aient « lâché » le chercheur en question. Cela n'était ni compatible avec la déontologie scientifique ni judicieux, comme l'ont montré les réactions unanimes de la communauté académique et de la presse.

¹⁰ Ainsi, dans l'article « Les Chiffres et l'honneur » (*Las Cifras y la Honra*), R. WEBB (2004), ancien président de la Banque centrale, rappelait : « il y a peu, l'ambassade de France promouvait la démocratie et les droits de l'homme. Aujourd'hui, elle accepte de couvrir l'effort officiel de cacher la vérité en arguant dans une lettre que Herrera a transgressé la "confidentialité" (sic) des chiffres de pauvreté, comme si connaître la vérité n'était pas aussi un droit de l'homme des Péruviens ».

À plus long terme, ce calcul à courte vue a prouvé son inanité. Au premier changement de gouvernement, les protagonistes de l'affaire ont été condamnés et le chercheur a été rétabli dans ses droits et accueilli à bras ouverts par l'Inei (qui depuis a adopté une charte de bonnes pratiques).

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons montré que la diffusion des savoirs scientifiques dans l'espace public n'était pas seulement un sous-produit fatal de la recherche, répondant éventuellement à une demande institutionnelle, mais qu'elle remplit une fonction primordiale du développement : alimenter le débat public en discours scientifiques. Cette fonction est encore plus centrale au Sud : parce que la recherche y est moins avancée ; parce que le débat démocratique y est moins installé. On peut même soutenir qu'elle est d'autant plus nécessaire que le pays est moins développé. Pourtant « l'académisation » croissante du travail du chercheur, et la fermeture des supports de publication qu'elle engendre, viennent contrecarrer cet objectif. Lever cette contradiction suppose d'accroître la pondération des outputs de la recherche diffusés sur des supports non académiques, seule manière d'inciter les chercheurs à s'engager dans cette voie et à accepter ce détour de production.

Les expériences concrètes qui ont été exposées prouvent que des résultats très significatifs peuvent être obtenus, aussi bien en termes d'audience qu'en termes d'impact sur les politiques de développement, notamment grâce aux processus de démocratisation en cours dans les sociétés concernées. Un cercle vertueux peut ainsi s'enclencher : l'ouverture démocratique offre des espaces nouveaux pour diffuser les sciences (et les sciences sociales en particulier) qui en retour participe au renforcement démocratique. Si des succès remarquables ont pu être obtenus, la fonction de diffusion n'est pas sans risque. Les chercheurs sont soumis à des pressions plus ou moins voilées, à la censure, voire à des procédures d'expulsion,

comme en attestent les anecdotes vécues, relatées dans ce chapitre. L'autocensure est également pratique courante, parfois par manque de courage, souvent justement pour anticiper des menaces plus explicites. De ce point de vue, le partenariat avec une institution locale a un effet ambigu. Celle-ci peut, dans certains cas, servir de protection au chercheur. Mais souvent aussi, elle peut le fragiliser, car elle est elle-même soumise à des pressions politiques. Ces pressions sont structurellement plus fortes dans les pays du Sud, les institutions y étant plus fragiles et leur personnalisation plus grande. Les expériences montrent également que, paradoxalement, les difficultés et les conséquences ont été bien plus dramatiques au Pérou, pourtant le plus « démocratique » des trois pays, alors qu'elles ont pu être contournées plus facilement dans les deux autres, en dépit d'une personnalisation extrême des institutions soumettant le chercheur à l'arbitraire et au fait du prince (Madagascar), et d'un contexte où la liberté d'expression y est plus étroitement contrôlée (Vietnam).

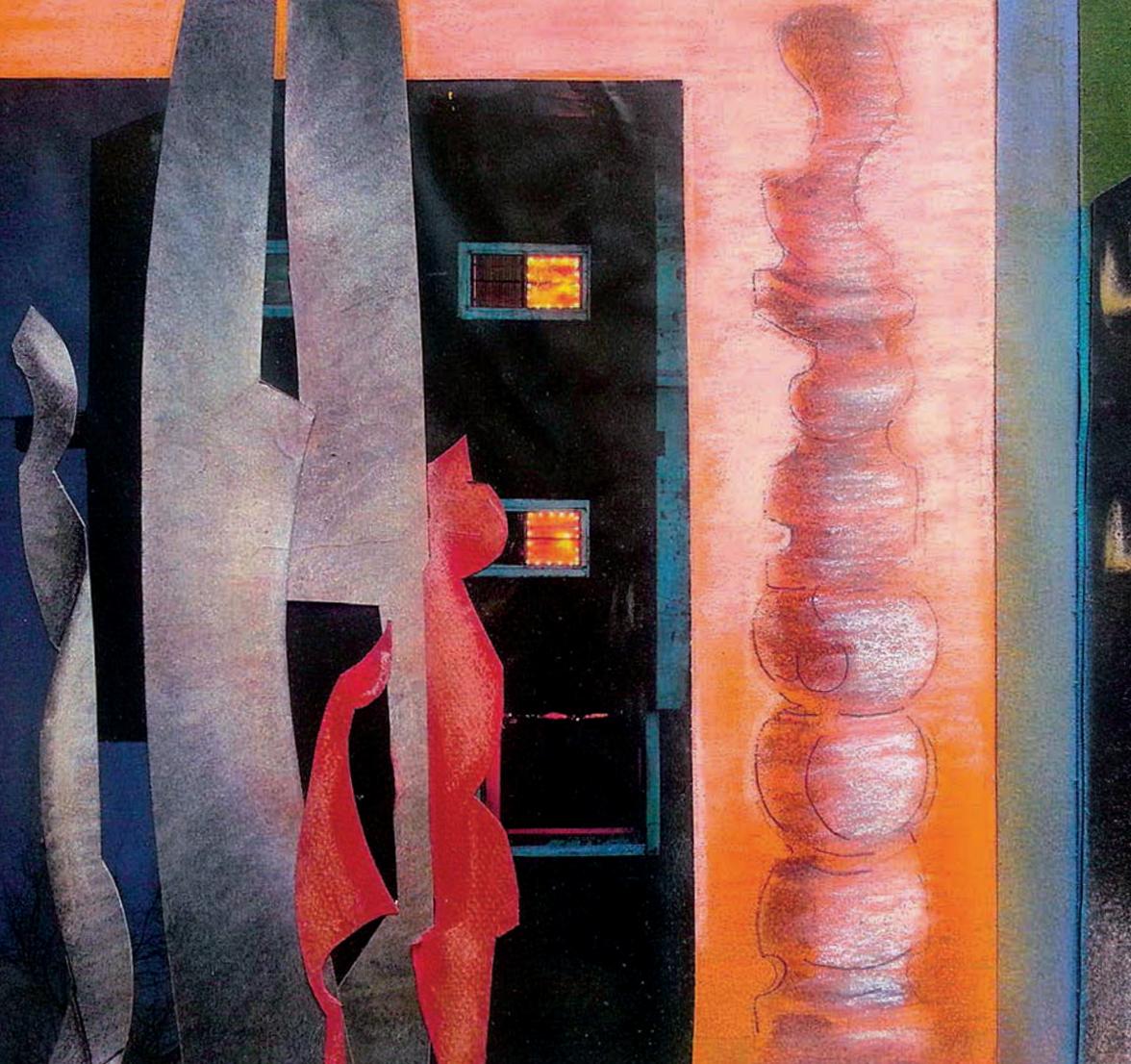
Dans ce contexte incertain, en privilégiant une gestion bureaucratique de court terme au nom de la stabilité politique, l'IRD n'a pas toujours offert à ses chercheurs les garanties qu'ils sont en droit d'attendre de lui dans l'exercice de leur fonction. Dans le cas péruvien, il a failli aux règles déontologiques et de justice, tout en compromettant sa crédibilité scientifique à long terme. Les droits et les devoirs du chercheur devraient être débattus et explicités, et des mécanismes visant à en protéger l'exercice devraient être instaurés. Ceux-ci peuvent être de type institutionnel et/ou individuel. Par exemple, la responsabilité de l'institution pourrait dans certains cas être découplée de celle du chercheur, en acceptant que les résultats de recherche n'engagent pas nécessairement l'organisme, comme cela se pratique déjà dans de nombreuses institutions¹¹.

¹¹ À titre illustratif, l'étude publiée par l'économiste en chef du FMI, sans représenter la position officielle de l'organisation, qui met en cause l'hypothèse sur laquelle reposait l'édifice scientifique censé justifier la cure d'austérité prônée par leur propre institution (BLANCHARD et LEIGH, 2013), montre qu'une plus grande forme d'autonomie et de responsabilisation du chercheur est possible, même au sein des institutions les plus politiques. Le document comporte la mention classique : « les thèses développées dans cette publication relèvent uniquement de l'auteur, et ne reflètent pas nécessairement la position de son institution d'appartenance ».

Bibliographie

- Association des administrateurs de l'Insee (AIS), Associations des statisticiens économistes anciens élèves de l'Ensaé Astec, 1986 – *Code de déontologie statistique*.
[http://www.cgtnsee.org/dossiers/independance/deontologie/AIS_Astec-fevrier-1986.pdf]
- Banque mondiale, 2001 – *Rapport sur le développement dans le monde 2000/2001 : combattre la pauvreté*. Paris, Éditions Eska.
- BLANCHARD O., LEIGH D., 2013 – *Growth Forecast Errors and Fiscal Multipliers*. IMF Working Paper WP/13/1, Research Department, IMF, Washington.
- CLING J.-P., NGUYỄN THỊ THU HUYỀN, NGUYỄN HỮU CHÍ, PHAN T. NGỌC TRÂM, RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2010 – *The Informal Sector in Vietnam: A focus on Hanoi and Ho Chi Minh City*. Hanoï, Éditions The Gioi.
- CLING J.-P., ROUBAUD F., 2006 – 15 ans d'appui à la coopération économique et statistique française avec l'Afrique. *Statéco*, 100 : 45-62.
- CULAS C., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2012a – « Ownership and Participatory processes: from global motto to local challenges. The case of a key poverty reduction program in ethnics minority areas of Vietnam ». International conference *Local Politics, Global Impacts: Step to a Multi-Disciplinary Analysis of Scales*, AFD/University of Chicago, June, 14-15, Paris.
- CULAS C., MASSUYEAU B., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2012b – « Un état des lieux des conditions de vie des groupes ethniques au Vietnam : approches économique et socio-anthropologique ». In Lagrée S. (éd.) : *Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité*, Éditions de l'AFD : 64-93.
- DANG GIANG, NGUYEN THI KIEU VIEN, NGUYEN THUY HANG, RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., SALOMON M., 2011 – *Youth integrity in Vietnam: Piloting transparency international's youth integrity survey*. Hanoï, Cecodes, Dial, Live and Learn Transparency International, Towards Transparency.
- HAGÈGE C., 2012 – *Contre la pensée unique*. Paris, Odile Jacob.
- HERRERA J., HIDALGO N., 2004 – *La Pobreza en el Perú 2003*. Lima, IRD-Inei, miméo.
- HERRERA J., RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2008 – Poverty, Governance and Democratic Participation in Francophone Africa and the Andean Region. *OECD Journal on Development*, Special Issue: Measuring Human Rights and Democratic Governance. Experiences and Lessons from Metagora, 9 (2) : 99-118.
- LAGRÉE S. (éd.), 2012 – *Différenciation sociale et inégalités : approches méthodologiques et transversales sur les questions de genre et d'ethnicité*. Paris, Éditions de l'AFD.
- LATOUR B., 2010 – *Cogitamus : six lettres sur les humanités scientifiques*. Paris, La Découverte.

- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 1996 – Ce qu'attendent les Tananariviens de la réforme de l'État et de l'économie. *Politique africaine*, 61 : 54-72.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2000 – La revue « Économie de Madagascar » : une expérience de publication scientifique dans un pays en développement. *Statéco*, 95/96/97 : 177-191.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2007 – « Economists fuel public debate in Madagascar: the Madio experience ». In Ayuk E. T., Marouani M. A. (eds) : *The Policy Paradox in Africa: Strengthening Links between Economic Research and Policymaking*, Chapter 2, Africa World Press, Trenton, New Jersey : 37-69.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2010 – Are international databases on corruption reliable? A comparison of expert opinions surveys and household surveys in sub-saharan Africa. *World development*, 38 (8) : 1057-1069.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., 2011 – *Synthetic Report of the GSO/IRD-Dial. Project Achievements and prospects: September 2006-June 2011*. Hanoï, IRD-Dial/OGS, miméo.
- RAZAFINDRAKOTO M., ROUBAUD F., SALOMON M., 2011 – *Vietnam country analysis of the views and experiences of urban citizens*. Hanoï, Dial, Transparency International, Towards Transparency.
- Revue *Économie de Madagascar*, 1998 – *Perspectives macro-économiques et politiques publiques : la question fiscale*. Antananarivo, Économie de Madagascar, 3, Banque centrale de Madagascar/Institut national de la statistique, octobre.
- ROUBAUD F., 2000a – Le projet Madio à Madagascar : objectifs, démarche, résultats. *Statéco*, 95/96/97 : 5-24.
- ROUBAUD F., 2000b – « Le renforcement des capacités : l'expérience du projet Madio à Madagascar ». In Lecomte B., Naudet J.-D. : *Survivre grâce à l'aide, réussir malgré l'aide*, Autrepart, 13 : 145-160.
- ROUBAUD F., 2012 – *Pôle Statistique, recherche et développement à Dial : bilan 2007-2011*. Paris, Dial, évaluation pour l'Aeres, miméo.
- SANCHEZ J. M., 2004 – « El caso Herrera: en defensa de la verdad y de una sociedad de libertades ». Lima, miméo.
- VAKIS R., 2012 – *Innovaciones en la Medición de la Pobreza. Experiencias Internacionales y lecciones sobre el uso de comités de pobreza*. Lima, Banco mundial.
- WEBB R., 2004 – *Las cifras y la Honra*. Lima, El Comercio.



Colloques et séminaires

Les savoirs des sciences sociales

Débats, controverses, partages

Éditeur scientifique
Laurent Vidal



Ouvrage issu du colloque
« Les sciences sociales et la diffusion des savoirs dans l'espace public »
Marseille (France), 31 janvier-1^{er} février 2013
organisé avec l'appui de la région Paca et de l'IRD

Les savoirs des sciences sociales

Débats, controverses, partages

Éditeur scientifique
Laurent Vidal

IRD Éditions
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT

Collection Colloques et séminaires

Marseille, 2015

Préparation éditoriale

Yolande Cavallazzi

Mise en page

Desk (53)

Correction

Sylvie Hart

Coordination, fabrication

Catherine Plasse

Maquette de couverture

Michelle Saint-Léger

Maquette intérieure

Catherine Plasse

Photo de couverture

Collage-pastel (détail) d'Albert Dupin, 1993, coll. et photo d'A. Vidal.

La loi du 1^{er} juillet 1992 (code de la propriété intellectuelle, première partie) n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans le but d'exemple ou d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite » (alinéa 1^{er} de l'article L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon passible des peines prévues au titre III de la loi précitée.

© IRD, 2015

ISBN : 978-2-7099-1881-7

ISSN : 0767-2896